

VF = Un système de maltraitance

Nous ne voulons pas coller aux définitions... Mais, il est important de comprendre que la violence familiale est en fait un terme général. La violence physique est peut-être la plus facile à constater, mais elle n'est pas plus dévastatrice que d'autres formes de violence. Les sévices psychologiques, les violences sexuelles, la persécution religieuse et l'emprise financière provoquent tous de graves traumatismes. Les gens pensent que s'il n'y a pas de contusions apparentes, il n'y a pas eu violence. De nombreuses victimes elles-mêmes ne qualifient pas toujours certains types de comportements violents parce que ceux-ci sont « normaux » sur les plans culturel ou historique, et même acceptables dans leurs us et coutumes.

Il est important de souligner que si la formation est axée sur la « violence familiale », la politique de Rio Tinto couvre d'autres formes de violence et de sévices interpersonnels, comme les agressions sexuelles ou les sévices commis par un ami, un étranger ou une personne qu'on fréquente. Cette politique concerne également les parents employés de Rio Tinto dont l'enfant est victime d'agression physique ou sexuelle de la part d'un partenaire.

La violence familiale n'est presque jamais un épisode isolé. Il est fort probable qu'elle fasse partie de tendances abusives employant plusieurs formes de maltraitance, notamment :

Sévices : par exemple, utiliser les mains ou des objets comme arme, menacer avec un couteau ou une arme à feu ou, au bout ultime de ce processus, commettre un meurtre.

Agressions sexuelles : par exemple, menacer, intimider ou faire usage de la force physique pour forcer un partenaire à subir des actes sexuels indésirables.

Violence psychologiques et invectives : par exemple, proférer des commentaires dégradants sur le corps ou le comportement d'un partenaire, l'obliger à commettre des actes dégradants, le confiner à la maison, détruire ses biens, menacer de le tuer ou de tuer ses enfants, ou menacer de se suicider.

Exploitation financière : par exemple, voler ou mettre la main sur l'argent ou les objets de valeur d'un partenaire (surtout quand il s'agit de femmes âgées), obliger un partenaire à travailler ou lui refuser le droit de travailler.

Violence religieuse : par exemple, exploiter les croyances religieuses ou spirituelles d'un partenaire pour le manipuler, le dominer et avoir une emprise sur lui.

Harcèlement criminel : par exemple, traquer un partenaire ou un ex-partenaire, ou le surveiller de manière persistante, malveillante et indésirable. S'immiscer dans sa vie privée d'une manière qui menace sa sécurité personnelle.